

Procès-Verbal – Assemblée Générale de Cycle en Terre – 23 mars 2023

Elément officiels relatifs à l'organisation de la séance

Heures de la séance : de 18h à 20h.

Adresse : Rue de Hiettine, 1 à 5370 Havelange

Bureau : Christophe Portier et Véronique Blouard

Nombre de coopérateurs présents : 14

Nombre de procurations : 14

Les convocations sont régulières.

L'AG peut valablement délibérer.

Rapport de gestion de l'exercice 2022

Affaires et situation de la société

Evolution et résultats (commentaires sur les comptes annuels)

Voir annexe 1 : Comptes annuels 2022

- Décroissance alors qu'une croissance était espérée. Par rapport à 2021 :
 - Moins de subsides
 - Décroissance du chiffre d'affaires
- Coûts de personnel très élevés.
 - 192.000 € en 2021
 - 285.000 € en 2022

Description des principaux risques et incertitudes

À l'exception des éventuels risques et incertitudes habituels auxquels la société pourrait être confrontée, qui ne sont pas propres à la société, mais davantage au secteur d'activité économique dans lequel la société est active, il n'existe pas, à la connaissance de l'administratrice, de circonstances particulières susceptibles d'influencer le développement de la société.

Facteurs importants identifiés :

- Marché imprévisible et contexte économique instable.
- Coûts croissants malgré une réduction des consommations.
- Indexation des salaires : impact de taille sur les résultats.

Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Depuis la clôture au 30.09.2022, il n'est survenu aucun événement de nature à modifier notablement la situation financière de la société pour l'année 2021-2022.

Début de la saison 2023 : Croissance prévue de 10%. Une série de mesures ont été prises pour assurer cette croissance. Malgré cela, une décroissance est observée.

Circonstances susceptibles d'exercer une influence notable sur le développement de la société

Il n'existe, à la connaissance de l'administrateur, aucun évènement susceptible d'avoir une influence importante sur le développement de la société.

Cependant :

- les ventes doivent augmenter.
- Les dépenses doivent être stabilisées. Toute augmentation des coûts similaire à celles de 2022 serait préjudiciable.
- Il n'est plus possible de diminuer l'effectif de l'équipe.

Activités en matière de recherche et de développement

En 2022 : néant.

En 2023, obtention de 2 subsides :

- Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie : compilation des connaissances des maraîchers sur les variétés, identification des besoins et des manques.
- Relocaliser l'Alimentation : structuration d'un réseau de multiplicateurs.

Existence de succursales de la société

Néant

Justification de l'application des règles comptables de continuité, lorsque le bilan fait apparaître une perte reportée ou lorsque le compte de résultat fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice

L'année 2023 n'est pas en péril car nous avons de la trésorerie et la possibilité d'un emprunt cas de manque de trésorerie (probable fin d'année).

Des mesures ont été prises pour que l'activité soit rentable à court terme (licenciements, indexation des prix, réduction maximale des dépenses, mesures diverses pour augmenter les ventes). Nous sommes en réflexion quant à de nouvelles mesures, notamment en termes de boost de la communication (médias, sociétés spécialisées, réseaux sociaux...).

Rapport sur l'émission de nouvelles actions et sur les demandes démission

2022

Néant

2023

Prise de parts entre le 01/10/22 et le 22/03/23 : 27 000 €

Revente de 68 parts à 150 € (montant total de 10 200 €) – valeur de la part : 130,92 €. Montant remboursé de 8902,56 €.

Retour de vécu et de mise en œuvre spéciales

Observation de la situation financière :

- Faillites de revendeurs : Plus d'arrêts en 2022 qu'avant.
- Marché de la semence en décroissance de 30 % (témoignages de Semailles, Biaugerme, Sativa)

Mesures prises (pas de croissance) :

- Réduction de **2,5 ETP sur 2022**.
 - Début 2022 : **7,4 ETP**
 - Début 2023 : **4,9 ETP**

Nouvelles activités, développements

- Cycle en Terre remporte le « Prix des Acteurs de la Transition Écologique et Alimentaire 2022 »
- 45 % des semences proposées à la vente en 2023 ont été produites par Cycle en Terre en 2022 ou les années précédentes. 71 variétés ont été produites en 2022 en Belgique : 39 à Buzin et 32 sous contrat avec des multiplicateurs.
- Pépinière : test (engagement d'une personne). Abandon actuel.
- Ventes des surplus de plants produits sur place (tomates, poivrons, aubergines...) : laborieux – vente sur place préconisée. Pas de développement.
- Achat vente de plants : ail, fraisiers. Intéressant, à développer et mieux organiser.
- Valorisation du jus des tomates récoltées pour la semence.
- Vente de sachets personnalisés aux communes, entreprises
- Présence sur divers évènements : BioXpo, Valériane, Jardin Botanique Liège
- Organisation de portes ouvertes

Approbation des comptes annuels de 2022, clôturés le 30 septembre 2022

Je vous prie de trouver les commentaires sur les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés :

Vote : Approbation des comptes annuels de 2022.

Affectation du résultat de l'exercice et rémunération du capital investi

Perte à reporter de 73 897,87 euros. Pas de rémunération du capital investit

Vote : Approbation de l'affectation du résultat.

Décharge aux administrateurs

Décharge donnée aux administrateurs.

Projets des exercices 2023 et 2024

Evènements pour renforcer les liens :

- Dimanche 12 février – lancement de saison
- Dimanche [16 avril](#) – Echange de plants, spectacle « l'écologique quand il est trop tard », [vente de fraisiers à racines nues](#), information « [appel à coopérateurs](#) »
- 26 mars au cercle horticole de Gembloux : Conférence sur la production de semences
- 1er mai : Jardin Botanique de Liège
- Samedi 1 et dimanche 2 juillet : Portes ouvertes
- Samedi 29 et dimanche 30 juillet : Petite foire alternative à la foire de Libramont
- Vendredi 25 août en soirée : Fête de la tomate
- Du vendredi 1 au dimanche 3 septembre : Salon Valériane
- 4 journées destinées aux coopérateurs :
 - 4 jours chantier :
 - 25 mai (repiquage des plants)
 - 14 août (récolte et extraction de semences de tomates)
 - 24 octobre (extraction semences de courges)
 - Date à définir : brainstorming idées développement de Cycle en Terre
 - 17 novembre à 20h : échange d'informations sur un sujet à définir (sélection, jardinage, production de semences...) en lien avec la culture des légumes.

Nouveautés

- Vente de vrac aux jardiniers (en plus de la vente aux maraîchers) pour aller plus loin vers l'autonomie alimentaire et nous démarquer par rapport aux concurrents.
- Vente de plants de pommes de terre, d'oignons, de fraisiers et peut-être de safran.
- Communication accrue (Facebook : au moins 3 publications par semaine ; newsletters : un envoi toutes les 2 semaines). On relance le catalogue chaque année. Attention, en tant que coopérateurs, si vous souhaitez recevoir la newsletter (super intéressante !!), nous vous invitons à vous y inscrire via ce lien : <https://cycle-en-terre.be/#newsletter>
- Changement de programme informatique : nous allons devoir avant juillet changer de système avant l'été car le nôtre est obsolète (version d'odoo trop vieille).
- Vente de sachets personnalisés aux communes et aux entreprises

Gain de 2 subsides :

- Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie : échange et synthèse des connaissances entre maraîchers sur les variétés de légumes
- Relocaliser l'alimentation : Fortification du réseau de multiplicateurs via la réunion de connaissances permettant de donner des contrats stables et justes. Subside non encore annoncé officiellement, certain à 90 %.

Bâtiment

- Permis : réponse (et très probablement obtention) pour fin juin.
- Début de la construction prévue fin 23
- Financement
 - Levée de fond : appel à coopérateurs. Nous avons levé 27 000 € sur les 160 000 €.
 - HRA – SRL immobilière, avec compte courant via CET – achat de 1 ou 2ha de terres et location d'1 ha selon les fonds levés. Si les fonds levés ne sont pas suffisants, possibilité de bail emphytéotique.
 - W.Alter – prise de 100 000 € de parts.
 - Emprunt : 135 000 €
 - Participation par Cycle Terre à hauteur de 50 000 € (compte courant ou prise de capital)
 - Mise en conformité des statuts – AG extraordinaire – vendredi 25/08/23 – 16h, avant la fête de la tomate. En attente de validation des délais par notre notaire pour valider la date.

Présentation du budget prévisionnel 2023

Voir affaires et prévisions de rentabilité 2023 en annexe 2.

Affaires et situation de la société

Différence entre théorique (croissance de 10%) et réalité :

- Coûts plus hauts : Ensachage vrac : intérimaires gros budget (8000 €/fév) au lieu de 2000 € prévus
- Ventes : décroissance par rapport à 2021. Nous avons tout mis en œuvre pour assurer une croissance essentielle de 10 %.

Que faire ?

- Réduire l'équipe est impossible
- Réduire achats semences = impossible
- Augmenter les ventes : nous nous mobilisons à 200 %.
- **Nous ne souhaitons pas diminuer la qualité** (produire moins en Belgique, proposer des semences non testées et qui germeraient moins bien).
- Emprunt pour la trésorerie qui posera potentiellement des soucis en fin d'année.
- Communiquer beaucoup et mobiliser les personnes convaincues : voir le point « Ce que vous pouvez faire ! » en fin de document.
- Avez-vous des idées ?

Réélection des administrateurs

Fabrice de Bellefroid arrive à la fin de son mandat d'administrateur. Mandat prolongé.

Nos questions

- Avez-vous une préférence pour le jour et l'heure des prochaines AG annuelles ? (Entre le 15 et le 30 mars chaque année)

Vers 19h ou 19h30 plutôt que 18h, en semaine = ok. Pas d'autre retour de vive voix lors de l'AG. Vous êtes invité.e.s à nous donner votre avis par mail après l'AG également.

- Quel sujet vous intéresse pour l'échange convivial sur les semences/les légumes/le potager/la sélection le 17 novembre ?

Les légumes vivaces. Vous êtes invité.e.s à nous donner votre avis par mail après l'AG également.

Avez-vous des conseils, des idées de développement ? Vous êtes invité.e.s à nous donner votre avis par mail après l'AG également.

Ce que vous pouvez faire !

Cycle en Terre est une entreprise sociale avec de grands idéaux. Cependant nous devons vendre pour vivre, donc assurer notre développement commercial. Vous pouvez nous aider (et nous avons besoin de vous). Voici ce que vous pouvez faire :

- **Acheter nos semences**
- Relayer les publications Facebook et Instagram, partager nos catalogues, nos newsletters ; notre calendrier de semis
- Trouver des médias qui pourraient parler de nous et nous mettre éventuellement en lien
- Parler de l'appel à coopérateur et trouver de nouveaux coopérateurs
- Offrir des parts à un enfant, un ami...
- Contacter des communes autour de chez vous pour leur proposer de nous commander des sachets personnalisés pour des événements particuliers
- Contacter des entreprises autour de chez vous pour leur proposer de nous commander des sachets personnalisés pour des événements particuliers
- Parler de nos événements et venir nous rendre visite
- Participer à nos journées chantier (voir dates ci-dessus)
- Visiter les magasins qui vendent nos semences autour de chez vous et nous donner un feedback de leur expérience. Les aider éventuellement à suivre leur stock de près (les ventes étant très saisonnières, cela peut avoir un gros impact).
- Parler à votre maraîcher de nos semences, de leur qualité, de nos prix attractifs, leur expliquer l'importance et l'intérêt de nous commander des semences.
- Participer aux AG ou nous donner vos retours sur notre activité pour que nous ayons des feedbacks de personnes ayant du recul
- Chercher d'autres idées !
- Participer à une demi-journée Brainstorming sur les développements possibles (date à prévoir)

- Nous aider à tenir un stand lors des évènements cités ci-dessus
- Nous aider sur des boulots ponctuels : vous pouvez alors nous envoyer vos coordonnées.
- Connaissez-vous une personnalité qui serait prête à parler de nous ?

Si vous pensez pouvoir agir à votre échelle, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse cooperative@cycle-en-terre.be. Nous avons des outils à vous donner pour, par exemple, contacter les communes, les entreprises...

Documents qui peuvent vous être envoyés pour cela :

- Catalogues
- Calendrier de semis
- Flyers appel à coop
- Affiches pour le 16/04
- Sachet et info pour démarcher communes et entreprises
- Infos pour visiter les revendeurs

Ce que nous vous offrons

- Une production de semences qui était en train de disparaître. Une équipe du feu de Dieu très investie. Des semences d'une qualité exceptionnelle.
- Un kit de 10 sachets déstockés à enlever en nos bureaux. Ces semences germent toujours mais soit nous ne connaissons pas leur taux de germination, soit il est un peu trop bas pour que les semences soient vendues, mais il y aura tout de même de bons légumes qui pousseront grâce à elles !
- Une soirée d'échange conviviale sur un sujet en rapport avec le jardinage le 17 novembre 2023